



CALENDRIER 2022-23 pour les mobilités en 2023-24

ACCORDS POUR ECHANGE D'ETUDIANTS (nouveaux et renouvellements)

ERASMUS	05/12/2022	Accords signés pour mobilités année N+1 et candidatures 1 ^{ère} session (cf. 'S1/S2/Année' ci-dessous)		
	09/05/2023	Accords signés pour mobilités année N+1 et candidatures 2 ^{nde} session (cf. 'S2' ci-dessous)		
Hors ERASMUS	30/09/2022	Accords validés et signés pour mobilités année N+1 et candidatures 1 ^{ère} session (cf. 'S1/S2/Année' ci-dessous)		
	15/03/2023	Accords validés et signés pour mobilités année N+1 et candidatures 2 ^{nde} session (cf. 'S2' ci-dessous)		

CALENDRIER POUR LES MOBILITES « SORTANTES»

Organisation de la mobilité			Calendrier			Soutiens financiers *	
Type de mobilité	Cadre de la mobilité	Campagne de mobilité	Période de mobilité	Candidature en ligne	Date limite de réception des dossiers AU SEVE	Nom du dispositif	Démarches
Etudes > 2mois	ERASMUS+ Etudes ou Combinée (Etude + Stage)	OUI	S1 / S2 / année	du 05/12/2022 au 19/02/2023	24/02/2023 *(dossiers à rendre au 10/02/2023 pour destinations qui demandent nominations précoces)	Erasmus+ SMS - AMI Mobilitwin	Automatisation des demandes de soutiens financiers possibles intégrées à la candidature à la mobilité (sélection par le candidat) Passage en commission DRI pour Unistra et AMI. Passage en commission Ville de Strasbourg pour Mobilitwin.
	EUCOR ETUDES (toutes destinations EUCOR)		S2 (2º campagne)	du 09/05/2023 au 24/09/2023	22/09/2023 ** (dossiers à rendre au 01/09/2023 pour destinations qui demandent nominations précoces)		
	Hors ERASMUS+		S1 / S2 / année (1 ^{ère} campagne)	du 14/10/2022 au 05/01/2023	21/12/2022	- Unistra Etudes AMI Mobilitwin	
			S2 (2º campagne - hors réseaux)	du 31/03/2023 au 18/05/2023	15/05/2023		
Mobilité courte / ponctuelle	ERASMUS+ Hybride (de 5 à 30 jours)		Selon dispositifs			Erasmus+ Mobilité Courte	Automatisation des demandes de soutiens financiers possibles intégrées
	ERASMUS+ Blended Intensive Program (BIP)						
	EUCOR : Mobilité Ponctuelle Transfrontalière	NON Au fil de l'eau	S1 / S2 / année	Au fil de l'eau, selon les impératifs indiqués dans le dispositif		EUCOR : Mobilité Ponctuelle Transfrontalière	à la candidature
	Non encadrée : Programmes Courts, Séjours linguistiques, école d'été, hiver,		Selon calendrier et procédure établissement organisateur			Unistra Programme Court	Candidatures au fil de l'eau voir dispositif
Stages	Convention de stage Voir selon la composante	NON Au fil de l'eau	Selon la composante			Erasmus+ Stage AMI Unistra Stage Mobilitwin	Au fil de l'eau, voir dispositifs Pour AMI : passage en commission Passage en commission Ville de Strasbourg pour Mobilitwin.

L'attribution d'allocations de soutien à la mobilité dépend de l'éligibilité de la demande par rapport aux différents critères de chaque dispositif (par exemple : pays de mobilité, durée,) et du budget disponibles

*S1/Année : nominations à faire début mars par les partenaires suivants :

Allemagne (Bard College Berlin, Heinrich Heine University Düsseldorf)

Espagne (Universidad Politécnica de Madrid -ETSI Industriales).

Estonie (University of Tartuu)

Pays Bas (Leiden University, Utrecht University)

Suède (Linnéuniversitetet, Lund University)

** S2 : nominations à faire début septembre par les partenaires suivants :

Allemagne (Chemnitz University of Technology, Bard College Berlin),

Danemark (Roskilde Universitet, Københavns Universitet)

Espagne (TAI University of the Arts Madrid)

Finlande (Itä-Suomen yliopisto, Helsingin Yliopisto)

Islande (University of Iceland),

Lettonie (Vidzeme University)

Norvège (Høgskolen i Gjøvik, University of South-Eastern Norway, Norges Teknisk-Naturvitenskapelige Universitet, Norwegian University of science and technologie -

NTNU)

Pays-Bas (University of Twente, Leiden University, Universiteit Rotterdam)

Portugal (Universidade do Porto)

CALENDRIER POUR LES MOBILITES « ENTRANTES»

Programme de mobilité	Période de mobilité	Nominations	Candidature en ligne	Date limite de réception des dossiers à la DRI
ED A CMUIC.	S1 / année	Du 20/02/2023 au 07/05/2023	du 20/02/2023 au 14/05/2023	17/05/2023
ERASMUS+	S2	Du 20/02/2023 au 05/11/2023	du 20/02/2023 au 12/11/2023	15/11/2023
Hors ERASMUS	S1 / S2 / année	Du 14/02/2023 au 14/03/2023	du 14/02/2023 au 14/04/2023	14/04/2023
(y compris AEN / MAUI / REARI-RJ / BCI Québec)	S2	Du 01/06/2023 au 02/10/2023	du 01/06/2023 au 02/10/2023	02/10/2023